

Gestion des situations d'urgence pour les fonctionnaires municipaux

Responsable du cours :

Organisation des mesures d'urgence du Manitoba (OMUM).

Clientèle cible :

Fonctionnaires municipaux

Restrictions quant aux participants :

Les participants doivent être des membres actifs d'un département de services d'urgence ou faire partie d'un conseil municipal et détenir des responsabilités dans le domaine de la gestion des incidents

Description du cours :

Durée : 1 Journée

Ce cours est conçu pour permettre aux fonctionnaires municipaux d'acquérir une connaissance de base du système de capacité d'intervention en cas d'urgence au niveau communautaire

Objectifs du cours :

Les thèmes incluent :

- L'importance de la planification
- L'analyse des risques
- Le centre des opérations d'urgence
- L'intervention lors d'incidents impliquant des matières dangereuses
- Les opérations lors de feux de forêts ou d'inondations (selon le lieu)
- Les impacts psychologiques des sinistres
- L'information publique
- Le développement d'un programme d'intervention en cas d'urgence
- Les rôles et responsabilités des fonctionnaires municipaux

Cours préalables :

Aucun

Disponibilité du cours :

Sur demande

Frais :

Sans frais pour les participants. Les frais de voyage, d'hébergement et de repas sont à la charge des participants ou de leur commanditaire.

Point d'accès :

Bureau principal
1510-405 Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6
Tél. : (204) 945-8768
Sans frais : 1-888-267-8298

Commentaires additionnels :

L'OMUM se réserve le droit d'annuler un cours ou d'en changer les dates lors de circonstances imprévues